Aunis Atlantique dévoile son schéma de développement économique

mercredi 15 février 2017, par lpe

C'est à la nouvelle salle "La Passerelle" à Andilly les Marais que le président de la Communauté de communes Aunis Atlantique Jean-Pierre Servant et Roland Gallian, le vice-président en charge du développement économique, avaient choisi de présenter le 6 février dernier le schéma de développement économique qui va guider leurs actions pour les 10 ans à venir.

Elus, chefs d'entreprise, commerçants ont donc pu découvrir lors de cette soirée les grands axes stratégiques d'aménagement de leur territoire. Aunis Atlantique ne manque pas d'atouts, située entre agglomération rochelaise et Vendée, elle rassemble 20 communes pour près de 30000 habitants. Une population en croissance de 17% en 6 ans.
Accompagnée par deux bureaux d'études, la collectivité a décidé de structurer sa stratégie en 3 axes :
1 - Proposer une offre diversifiée pour répondre aux demandes des entreprises avec une priorité sur l'optimisation de l'existant. "*Il ne s'agit pas de créer de nouvelles zones d'activités sans s'assurer que celles qui existent soient bien occupées*" précisait le président de la collectivité. Favoriser les partenariats public/privé, ramener du dynamisme dans les centre-bourgs ont aussi été évoqués.
Différents pôles économiques ont été identifiés dans le cadre de cette étude :
- un pôle équipement de la maison à Andilly les Marais, plutôt destiné à accueillir des artisans et activités de négoce liés à la maison
- des pôles plutôt destinés à l'accueil de porteurs de projet (coworking...)
- un pôle économique plutôt orienté industrie à Angliers
- un pôle cœur de ville à Marans
- le pôle services et activités de loisirs à Ferrières
- un pôle "vitrine" le long de la RN11 pour promouvoir les savoir-faire locaux
- un pôle appelé "la briqueterie", destiné aux activités liées à l'éco-construction et basé à La Grève sur le Mignon

2 - Dynamiser l'écosystème local : encourager les acteurs locaux à travailler ensemble, accueillir les nouveaux, favoriser la mise en réseau. A ce titre, l'initiative des deux clubs locaux d'organiser un salon des acteurs locaux les 19 et 20 mai prochains a été salué.

3 - Renforcer la notoriété du territoire, à la fois en interne, mais aussi vis à vis de l'extérieur avec notamment une offre touristique autour de la Sèvre à promouvoir.

Une fois ce schéma posé, la question incontournable du "qui fait quoi ?" a été évoquée. Le service économique de la collectivité dispose de trois personnes pour travailler à la mise en œuvre de cette stratégie, en parallèle de leurs autres attributions. Ensuite, des comités de sites et comités de suivi devront être mis en place de façon à "jouer collectif".

Plus : www.aunisatlantique.fr

CR